

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale |
| Herausgeber: | Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner |
| Band: | - (2017) |
| Heft: | 2 |
| Artikel: | Recréer un espace public sur le toit d'un équipement privé |
| Autor: | Guérin, Gilles |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-958043 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Recréer un espace public sur le toit d'un équipement privé

GILLES GUÉRIN
Urbaniste, ancien directeur de l'urbanisme de la ville de Caen.

La ville de Caen, en Normandie, a lancé en 2016 une consultation d'opérateurs privés pour la réalisation d'un bâtiment à dominante commerciale sur une partie de la place de la République, datant du XVII^e siècle, située au cœur de l'hypercentre caennais. Le projet propose de reconstituer, au dernier niveau, le morceau d'espace public consommé au sol, en le concevant comme un véritable espace à usage public au niveau des toits de la ville.

L'objectif premier de la municipalité était de renforcer l'attractivité du centre ville, face notamment au développement commercial périphérique, en demandant aux candidats de concevoir non seulement un projet à fort potentiel marchand mais aussi une construction emblématique de Caen qui devienne un véritable lieu de vie et de rencontre.

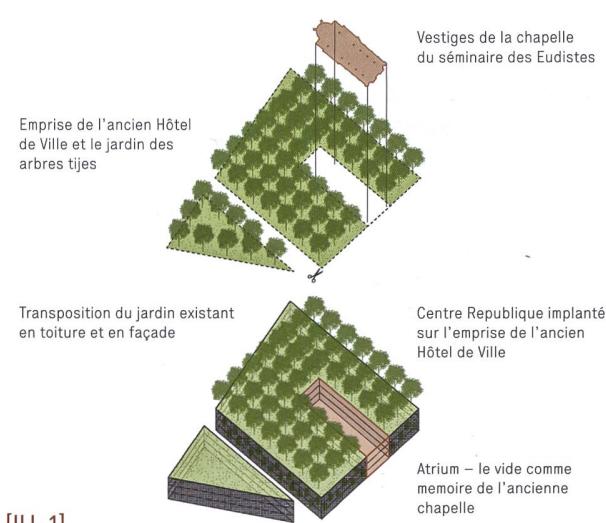
La particularité du projet est de se situer à l'emplacement exact de l'ancien hôtel de ville, détruit par les bombardements de juin 1944, lui-même installé dans ce qui était à l'origine le couvent des Eudistes. Cet emplacement n'a pas été reconstruit après-guerre mais aménagé en espace public dans le prolongement de la place historique. C'est un espace planté d'arbres sous lesquels un parking public a été aménagé. Une emprise est restée dégagée pour laisser voir les fondations de l'ancienne chapelle du couvent.

Le génie de l'architecte du projet lauréat, Jean-Paul Viguier, est d'avoir «imaginé l'évidence». L'évidence, c'est tout d'abord d'avoir su lire, dans la configuration actuelle de l'emplacement dédié au projet, une composition volumétrique formée par les frondaisons des arbres: un triangle et un U autour du vide de l'ancienne chapelle. Morphologiquement,

le projet reprend cette composition. La future construction, d'une hauteur de 18 mètres, est organisée en deux volumes réunis par un passage sous verrière: le Triangle et le Forum, en U autour d'un grand atrium vitré, transposition symbolique forte et moderne de la nef de l'ancienne chapelle. L'évidence, c'est ensuite d'avoir reconstitué, au dernier niveau, l'espace public occupé au sol par la construction, en le concevant comme une véritable place publique en hauteur. Ce parti architectural, formel et fonctionnel, est clairement exprimé par le dessin montrant comment on découpe l'espace au sol des deux volumes pour le monter en toit de la future construction.

L'atrium, grand vide toute hauteur, éclairé naturellement par une verrière en façade sur la place et en toiture, accueille les escalators qui permettent d'accéder à chaque niveau du Forum. Quant au dernier niveau du Forum, il est relié à celui du Triangle par une passerelle vitrée. L'ensemble forme un rooftop, avec des terrasses plantées. Il accueillera deux restaurants, un auditorium de 130 places et un espace bien-être. Au niveau des usages, le rooftop sera en libre accès: on pourra y venir pour regarder la ville à partir des terrasses plantées, consommer dans l'un des deux restaurants dotés de leurs propres terrasses, se détendre dans l'espace bien-être ou assister à une conférence dans l'auditorium.

L'espace public consommé par le projet, qui vivait assez peu, prendra une intensité d'usage extraordinaire en s'installant sur le toit de ce futur équipement privé. In fine, le toit du projet constitue un élément clé pour la ville car il s'inscrit pleinement dans une logique plus large de renforcement de l'attractivité marchande, touristique et de loisirs de l'hypercentre caennais.



[ILL. 1] Concept architectural.
(Sources: Agence Jean-Paul Viguier)

[ILL. 2] Infographie du projet dans son contexte urbain.